



Service de lutte contre la pauvreté,  
la précarité et l'exclusion sociale

Steunpunt tot bestrijding van armoede,  
bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Dienst zur Bekämpfung von Armut, prekären  
Lebensumständen und sozialer Ausgrenzung

## Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

### ● ● Des faits et des chiffres

#### ● Quels sont les montants des allocations minimales et du salaire minimum ?

Dernière mise à jour : 03/09/2019

En 2019, 169.642 personnes ont fait appel à une des neuf banques alimentaires réunies au sein de la [Fédération belge de banques alimentaires](#). Ceci est une augmentation de 6,6 % par rapport à fin 2018 (+10.500 Personnes).

#### Commentaire

Depuis le début des années '90, une hausse est enregistrée. En 1995, 70.000 personnes avaient eu recours à la [Banque alimentaire](#), 95.000 en 2000 et presque 170.000 en 2019. Par rapport à la fin 2018, ceci est une augmentation de plus de 6 % (tableau 11a et graphique 11a). Il est frappant que ce sont surtout des familles monoparentales qui font appel à la Banque alimentaire (44%), dont 75% sont des mères célibataires. Le groupe des jeunes (18 à 24 ans) devient également plus important. Un nombre non négligeable de bénéficiaires ont du travail, mais des revenus insuffisants. (sources : Fédération belge de banques alimentaires, [Rapport annuel 2018](#) et [ZOOM sur 30-08-2019](#))

En 2018, les Banques alimentaires ont récolté 15.351 tonnes de colis alimentaires gratuits. En 2014, le [Fonds européen d'aide aux plus démunis \(FEAD\)](#) remplace l'ancien Programme d'aide alimentaire aux plus démunis de l'Union Européenne. En 2018, le pourcentage des produits du FEAD représente 41 % de la distribution totale par les Banques Alimentaires. Les années précédentes, ce taux oscillait aux alentours de 43,5 %. (sources : Fédération belge de banques alimentaires, [Rapport annuel 2018](#) et [ZOOM sur 30-08-2019](#))

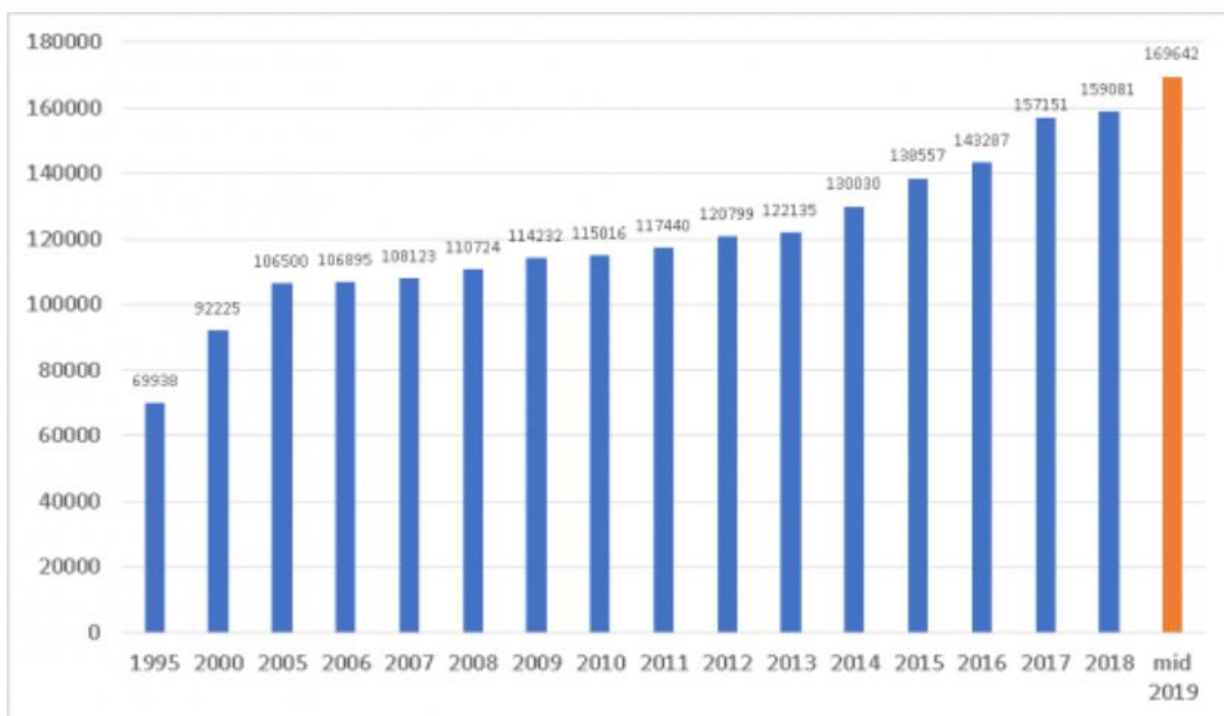
**Tableau 11a** : aide alimentaire en Belgique 1994-2019\* : quantité collectée, nombre d'institutions aidées, nombre de personnes aidées et valeur marchande

<b>Année</b>	<b>Quantité récoltée (en tonnes)</b>	<b>Nombre d'institutions aidées</b>	<b>Nombre de personnes aidées</b>	<b>Valeur marchande (euros)</b>
1994	4.215	518	59.461	
1995	3.910	588	69.938	
1996	5.256	606	73.768	
1997	5.750	637	80.280	
1998	6.290	645	83.800	
1999	6.380	656	91.445	
2000	7.465	665	95.225	
2001	7.700	665	99.338	12.105.000
2002	6.620	648	97.000	16.135.000
2003	8.582	661	100.000	20.800.000
2004	9.128	661	104.000	23.000.000
2005	8.370	654	106.550	21.300.000
2006	9.433	648	106.895	21.600.000
2007	12.000	653	108.123	27.900.000
2008	12.230	640	110.724	
2009	12.479	627	114.232	
2010	10.675	626	115.016	
2011	13.385	629	117.440	36.674.900
2012	14.156	624	120.799	39.919.920
2013	11.800	614	122.135	34.456.000
2014	13.072	622	130.030	
2015	12.976	629	138.557	
2016	15.094	626	143.287	
2017	16.488	641	157.151	
2018	15.351	623	159.081	
2019*		169	169.642	

\* chiffre au 30 août 2019

Sources : Fédération belge de banques alimentaires, [Rapport annuel 2018](#) et [ZOOM sur 30-08-2019](#)

**Graphique 11a** : Evolution du nombre de personnes qui ont eu recours à la Banque alimentaire



Source : [Fédération belge de banques alimentaires](#), ZOOM sur 30-08-2019

Les [Restos du cœur](#) distribuent environ 670.000 repas chaque année dans ses 16 restos répartis dans les provinces belges (12 en Wallonie, 2 en Flandre et 2 à Bruxelles). Le nombre de repas distribués par les Restos du cœur s'envole d'année en année. D'environ 230.000 repas en 2004 à 380.000 en 2006 et 670.000 en 2016. En outre, 250.000 colis alimentaires sont distribués. (source : Resto du Cœur, [Restos 2017-2018. Dossier de presse](#))

Dernière mise à jour : 03/09/2019